

École des Cœurs-Vaillants

conseil d’établissement

2017-2018

Procès-verbal de la rencontre du 19 décembre 2017,

tenue dans les locaux de l’école Cœur-Vaillant-Campanile

Étaient présentes et présents :

Mme Natalie Blais, directrice de l’École des Cœurs-Vaillants

M. Luis Castonguay, représentant des parents (CVC) et vice-président

Mme Julie Charest, représentante du personnel enseignant (CV)

Mme Caroline Côté, représentante du personnel enseignant (CVC)

M. Samuel Déry, représentant du service de garde (CV)

Mme Michèle Gagnon, représentante du personnel enseignant (CV)

M. Éric Garon, représentant des parents (CVC)

Mme Valérie Gauthier, directrice adjointe de l’école Cœur-Vaillant-Campanile

Mme Marie-Ève Jalbert, représentante des parents (CV)

Mme Élaine Lajoie, représentante des parents (CVC) et présidente

Mme Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien (CVC)

Mme Marie-Pierre Martin, représentante du personnel enseignant (CV)

Mme Diane Montour, représentante des parents (CV)

Mme Marie-Christine Nolet, représentante des parents (CVC) et représentante au comité de parents

M. Denis Royer, représentant des parents (CV)

Mme Sandra St-Onge, représentante du personnel enseignant (CVC)

M. Mohammed Sangare, représentant des parents (CV)

Étaient absentes et absents :

Mme Annick de Warren, représentante du personnel enseignant (CV)

Mme Amélie Desbiens-Michaud, représentante des parents (CV) et trésorière

Invité :

M.Éric Beaupré, directeur général adjoint et directeur des services éducatifs

M. Jean-François Houle, directeur des ressources financières et du transport

# OUVERTURE

## Vérification du quorum et ouverture de l’assemblée

Mme Lajoie constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

## Adoption de l’ordre du jour

Le point 6.1 est supprimé et reporté en février.

On ajoute le point 6.2 : Répartition des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées et plan de déploiement.

Mme Charest propose l’adoption de l’ordre du jour, appuyée par Mme Martin.

# INTERVENTIONS DU PUBLIC

Deux représentants de la Commission scolaire des Découvreurs, M. Jean-François Houle, directeur des ressources financières et du transport, et M. Éric Beaupré, directeur général adjoint et directeur des services éducatifs, sont présents pour donner plus d’information sur la désinstitutionnalisation des deux écoles et pour répondre aux questions des membres du CE.

Le document *Désinstitutionnalisation de l’école des Cœurs-Vaillants* (voir en annexe), écrit par Mme Blais, a été envoyé à l’ensemble des membres du conseil avant la rencontre. M. Houle et M. Beaupré donnent des informations quant à l’analyse des clientèles et des réalités des écoles du Versant (elle aussi en processus de désinstitutionnalisation) et des Cœurs-Vaillants. La planification de la clientèle prévoit une augmentation du nombre d’élèves chaque année, et ce, au moins pour les cinq prochaines années. Le nombre d’élèves justifie la présence d’une direction par école. Pour la Commission scolaire, il n’y a pas d’avantages ni d’inconvénients de voir les écoles devenir deux entités distinctes. M. Houle précise que la Commission scolaire assure un certain plancher de services aux élèves, peu importe la grosseur de l‘école et le nombre d’élèves. S’il y a désinstitutionnalisation, les mêmes sommes seront distribuées dans les deux établissements (Cœur-Vaillant et Cœur-Vaillant-Campanile). Les deux services de garde sont déjà autonomes et le demeureront.

M. Beaupré précise que le souhait de la direction générale est que chaque école ait une direction.

Mme Côté se questionne sur la possibilité de conserver la Fondation des Cœurs-Vaillants comme elle est présentement. M. Houle précise que la Fondation n’est pas liée à la Commission scolaire. Elle pourrait demeurer la même et d’autres écoles pourraient s’y joindre.

M. Royer se questionne sur la modification ou la révocation de l’acte d’établissement. Présentement, il y a un seul acte d’établissement pour les deux écoles et, en cas de désinstitutionnalisation, il y aura deux actes d’établissement. M. Royer précise que la désinstitutionnalisation permettra de donner une couleur à chaque école pour répondre aux besoins des élèves. Il sera possible également de personnaliser le projet éducatif pour mettre les élèves au centre des préoccupations.

S’il y a désinstitutionnalisation, le conseil d’établissement serait dissous le 1er juillet 2018. Il faudra vérifier la loi avec M. Jacky Tremblay pour savoir ce qu’il adviendrait des membres du CE dont le mandat devait continuer en 2018-2019.

M. Royer précise que la seule instance qui a le pouvoir d’être consultée est le CE. Il propose que le CE se positionne sur ce qu’il recommande. Il pourra alors faire part de sa décision à la Commission scolaire et, par la suite, informer les parents et le personnel en conséquence. Le document en annexe sera retravaillé et déposé sur le site Internet de l’école. Un courriel sera ensuite envoyé à tous les parents avec un lien les dirigeant sur le site pour lire les informations sur la désinstitutionnalisation.

M. Castonguay propose l’adoption de la résolution **CE17-18-3-7-1**, qui a pour objectif d’approuver la recommandation de désinstitutionnalisation des deux écoles. M. Samuel Déry l’appuie.

# ADOPTION ET SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

M. Garon propose l’adoption du procès-verbal, appuyé par Mme Martin.

# INTERVENTIONS DES COMMISSAIRES

Aucune intervention des commissaires.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## De la présidente

Mme Lajoie présente le document *Pour une école riche de tous ses élèves*.

## De la trésorière

Aucune information de la trésorière, qui est absente de la réunion.

## De la représentante au comité de parents

La représentante a appris que le taux de passage au privé est au plus bas pour notre commission scolaire. Il est de 23 %.

La Fédération des commissions scolaires prépare son prochain plan stratégique.

La représentante du comité de parents mentionne un nouveau site Internet à découvrir pour les parents : alloprofparents.com.

Les bourses d’initiatives parentales sont de retour pour quatre projets dans les écoles qui viennent d’initiatives des parents. Les informations arriveront dans les écoles sous peu. Les demandes doivent être reçues pour le 1er mars.

## Des représentants des membres du personnel

CVC

La vente de fromage est terminée.

Le spectacle de la chorale de Mme Christine, l’enseignante de musique, a eu lieu le 14 décembre. Le résultat était exceptionnel avec les élèves de deux écoles (Filteau et CVC). Chapeau à Mme Christine.

La collecte des denrées non périssables s’est terminée le 15 décembre. Merci aux parents pour leur générosité.

Le comité de littératie a organisé une activité de lecture doudou le 14 décembre. Les élèves étaient invités à faire de la lecture dans le gymnase avec leur doudou et leur lampe de poche.

Le 20 décembre, les élèves de sixième année feront la cuisine pour les gens démunis.

Les élèves de la classe 903 des étoiles filantes sont montés à bord d'autobus du RTC pour aller visiter le père Noël à Laurier Québec.

CV

Des élèves du programme Le goût d’entreprendre sont venus visiter les élèves de maternelle pour faire un projet d’écriture, d’arts et de communication avec eux.

Le marché de Noël du service de garde débutera le 20 décembre. Des objets fabriqués par les élèves et le personnel seront vendus pour le Burkina Faso.

## De la direction

CVC

Aucun commentaire à ajouter.

CV

Pas moins de 76 pays différents sont maintenant représentés dans l’ensemble des deux écoles. Le multiculturalisme est impressionnant et riche.

La Fondation des maladies du cœur a communiqué avec l’école pour offrir une formation à dix élèves de sixième année sur la réanimation. Ensuite, ces élèves ont formé dix autres personnes chacun.

# ADOPTION

## Plan de lutte contre l’intimidation et la violence à l’école

Madame Blais explique le sondage fait auprès des élèves et des parents et inclus dans le document présenté.

M. Castonguay se questionne les sanctions possibles et prévues (à la p. 24 du plan) et sur le délai d’intervention à la suite d’une situation nécessitant l’application du plan de lutte. Des indicateurs de suivi additionnels pourraient être utiles. Madame Montour confirme l’importance des 24 premières heures pour l’information et le suivi aux parents.

Mme Montour propose l’adoption du plan de lutte contre l’intimidation et la violence à l’école, appuyée par M. Déry.

## Répartition des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées et plan de déploiement

Mme Blais présente les montants des mesures reçues du gouvernement.

Mme Martin propose l’adoption de la résolution **CE 17-18.3.6.2**, visant à adopter le document présenté. Mme Charest l’appuie.

# Consultation

## Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2018-2023

Aucun commentaire à noter.

## Objectifs, principes et critères des répartitions des ressources financières 2018-2019

Aucun commentaire à noter.

# Information

## Bilan de réussite

Mme Blais dépose le document *Notre école, nos défis : le suivi de la réussite 2013-2018* et explique les résultats aux épreuves ministérielles.

# Discussion

## Amorce de discussion sur la grille-matières

Étant donné l’heure tardive, cet élément est remis en février.

## Représentant de la communauté

Tout CE peut avoir un représentant de la communauté. Mme Blais invite les membres du CE à vérifier s’ils connaissent quelqu’un qui pourrait remplir ce mandat.

# LEVÉE DE LA RÉUNION

M. Garon propose la levée de la réunion à 21 h 35, appuyé par M. Déry.

Élaine Lajoie, présidente Natalie Blais, directrice